

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2024

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « **AMEN TRESOR-SICAV** » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2024, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de **67 994 157 DT**, un actif net de **67 918 022 DT** et un bénéfice de la période de **1 115 126 DT**.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « **AMEN TRESOR-SICAV** » comprenant le bilan au 31 Mars 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La Direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « **AMEN TRESOR-SICAV** » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2024, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Le portefeuille titres représente au 31 Mars 2024, **41,16%** du total des actifs, se situant ainsi au-dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Les disponibilités représentent au 31 Mars 2024, **20,49%** du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous attirons l'attention sur la note 2.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « AMEN TRESOR-SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- Nous attirons votre attention sur la note 3.1 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations « SERVICOM 2016 » et des intérêts s'y rattachant suite aux difficultés par lesquelles passent le groupe ainsi que les modalités de restructuration telles qu'approuver par les détenteurs des obligations réunis en assemblée générale spéciale en date du 1^{er} octobre 2019.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 17 Mai 2024

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES :

Cabinet d'Expertise & Conseil

Kais BOUHAJJA

BILAN**Au 31/03/2024****(Exprimé en Dinar Tunisien)**

<u>ACTIF</u>	<u>NOTE</u>	<u>Au 31/03/2024</u>	<u>Au 31/03/2023</u>	<u>Au 31/12/2023</u>
AC1-PORTEFEUILLE-TITRES		27 985 374	27 754 328	27 433 581
a-Actions et valeurs assimilées	3-1	0	0	0
b-Obligations et valeurs assimilées	3-1	27 985 374	27 754 328	27 433 581
c-Titres donnés en pension				
AC2-PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		39 984 745	33 134 033	45 455 966
a-Placements monétaires	3-2	26 055 811	19 371 104	29 914 896
b-Disponibilités	3-3	13 928 934	13 762 929	15 541 070
AC4-AUTRES ACTIFS	3-4	24 038	25 688	36 182
TOTAL ACTIF		67 994 157	60 914 049	72 925 729
<u>PASSIF</u>				
PA2-OPERATEURS CREDITEURS	3-5	41 693	36 822	43 676
PA3-AUTRES CREDITEURS DIVERS	3-6	34 442	24 915	28 812
TOTAL PASSIF		76 135	61 737	72 488
<u>ACTIF NET</u>				
CP1-CAPITAL	3-7	62 794 397	56 657 571	68 464 917
CP2-SOMMES DISTRIBUABLES	3-8	5 123 625	4 194 741	4 388 324
a-Sommes distribuables des exercices antérieurs		4 024 838	3 304 328	261
b-Sommes distribuables de la période		1 098 787	890 413	4 388 063
ACTIF NET		67 918 022	60 852 312	72 853 241
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		67 994 157	60 914 049	72 925 729

ETAT DE RESULTAT
Au 31/03/2024
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Rubrique	NOTE	Du 01/01/2024	Du 01/01/2023	Du 01/01/2023
		Au 31/03/2024	Au 31/03/2023	Au 31/12/2023
PR 1-Revenus de portefeuille-titres	3-1	487 507	482 326	1 926 501
a-Dividendes		0	0	0
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées		487 507	482 326	1 926 501
PR 2-Revenus des placements monétaires	3-2	784 372	516 431	2 558 640
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 271 879	998 757	4 485 141
CH 1-Intérêts des mises en pension		0	0	0
CH 2-Charges de gestion des placements	3-9	-119 346	-102 311	-452 499
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 152 533	896 446	4 032 642
PR 3-Autres produits		0	0	0
CH 3-Autres charges	3-10	-37 725	-23 024	-100 233
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 114 808	873 422	3 932 409
PR 4-Régularisations du résultat d'exploitation		-16 021	16 991	455 654
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 098 787	890 413	4 388 063
PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		16 021	-16 991	-455 654
_Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		0	-767	-767
_Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		318	1 876	14 863
_Frais de négociation de titres		0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 115 126	874 531	3 946 505

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Au 31/03/2024

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<i>Du 01/01/2024</i>	<i>Du 01/01/2023</i>	<i>Du 01/01/2023</i>
	<i>Au 31/03/2024</i>	<i>Au 31/03/2023</i>	<i>Au 31/12/2023</i>
<u>AN 1-VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	1 115 126	874 531	3 946 505
a-Résultat d'exploitation	1 114 808	873 422	3 932 409
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	0	-767	-767
c-Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	318	1 876	14 863
+2d-Frais de négociation de titres	0	0	0
<u>AN 2-DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	0	0	-2 110 190
<u>AN 3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	-6 050 345	1 594 078	12 633 223
a-Souscriptions	9 981 923	14 023 955	116 095 129
_Capital	9 297 542	13 160 798	111 155 720
_Régularisation des sommes non distribuables	1 094	2 050	21 062
_Régularisation des sommes distribuables	683 287	861 107	4 918 347
b-Rachats	-16 032 268	-12 429 877	-103 461 906
_Capital	-14 967 740	-11 670 852	-97 873 739
_Régularisation des sommes non distribuables	-1 734	-1 807	-18 495
_Régularisation des sommes distribuables	-1 062 794	-757 218	-5 569 672
VARIATION DE L'ACTIF NET	-4 935 219	2 468 609	14 469 538
<u>AN 4-ACTIF NET</u>			
a-En début de période	72 853 241	58 383 703	58 383 703
b-En fin de période	67 918 022	60 852 312	72 853 241
<u>AN 5-NOMBRE D'ACTIONS</u>			
a-En début de période	668 197	538 537	538 537
b-En fin de période	612 851	553 082	668 197
VALEUR LIQUIDATIVE	110,823	110,024	109,030
DIVIDENDES PAR ACTION	0	0	5,974
AN6-TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	6,62%	6,08%	6,08%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 MARS 2024

PRESENTATION DE LA SOCIETE

AMEN TRESOR SICAV est une SICAV obligataire de distribution constituée le 21 Décembre 2005 et entrée en exploitation le 10 Mai 2006.

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 31/03/2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus. Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

2.2. Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur Comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « AMEN TRESOR SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués, au 31 Mars 2024, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de

la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;

- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société « AMEN TRESOR SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté à la valeur liquidative la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.3. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.4. Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3. Notes explicatives du bilan et de l'état de résultat

3.1. Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31/03/2024 de titres OPCVM, d'obligations et de bons de trésor assimilables. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

Désignation	Note	Valeur au 31/03/2024
Actions et valeurs assimilées		0
Obligations	(1)	8 026 198
Bons de trésor assimilables	(2)	19 959 176
Total		27 985 374

(1) Obligations

Désignation	ISIN	Quantité	Prix de revient en DT	Valeur au 31/03/2024 en DT	En % de L'actif net
AMEN BANK 2009 A	TN0003400348	5 000	33 275	34 003	0.05%
AMEN BANK 2010 SUB	TN0003400405	200	2 656	2 766	0.00%
AMEN BANK 2020-03	TN0003400660	14 000	560 000	565 522	0.83%
AMEN BANK SUB 2021-01	TN0003400686	10 000	1 000 000	1 078 808	1.59%
AMEN BANK 2008	TN0003400322	5 000	11	11	0.00%
AMEN BANK 2008	TN0003400322	3 995	9	9	0.00%
AMEN BANK 2008 B	TN0003400330	15 000	375 000	393 132	0.58%
ATL 2017 SUB	TN004700712	7 000	140 000	144 060	0.21%
ATL 2019-1A	TN0004700803	3 000	60 000	61 781	0.09%
ATL 2021-1	TNFUHZ3R7VR5	6 000	360 000	365 966	0.54%
ATL 2022-1	TN8DSPQCBC06	8 000	640 000	663 360	0.98%
ATL 2023-1	TNMA55MMDD46	2 500	200 000	201 698	0.30%
ATL 2023-2	TN06F5NFW3K1	3 000	300 000	311 786	0.46%
ATLSUBB17	TN0000470712	5 000	100 000	102 900	0.15%
ATLSUBB17A	TN04700712	10 000	200 000	205 800	0.30%
ATTIJARI LEASING 2022-1 A	TN4J4VCBM140	2 600	208 000	216 730	0.32%
BH 2009	TN0001900844	10 000	76 687	77 503	0.11%
BTE 2019-1B	TN0001300680	7 000	420 000	428 658	0.63%
HL 2017-022	TN007310410	2 500	50 000	52 282	0.08%
HL 2017-02A	TN0007310410	5 000	100 000	104 564	0.15%
SERVICOM16		1 000	100 000	0	0.00%
STB SUB 2021-1 TF	TNWQS0MZ65V8	5 000	300 000	303 480	0.45%
TLF 2021-1 FIXE	TN0002102150	7 000	420 000	451 343	0.67%
TLF 2022-2 FIXE	TNXIY8MEDJE3	5 000	400 000	414 252	0.61%
TLF 2023-1 FIXE	TN99P72UERY9	3 000	300 000	323 522	0.48%
TLF 2023-1 FIXE	TN99P72UERY9	1 600	160 000	172 545	0.25%
TLF 2024-1 FIXE		10 000	1 000 000	1 004 648	1.48%
TLG 2020-1	TN0002102135	8 000	320 000	345 069	0.51%
TOTAL			7 825 638	8 026 198	11.82%

(*) En raison des difficultés rencontrées par la filiale SERVITRA (Travaux publics) et du non-paiement de l'échéance de février 2019, une Assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1^{er} octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1 442 KDT. En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés « SERVITRADE SA » et « SERVICOM INDUSTRIES SA », et ce, à concurrence respectivement de 6 667 actions et 3 333 actions pour AMEN TRESOR SICAV.

Néanmoins à la date prévue du remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé.

Les montants non réglés pour AMEN TRESOR SICAV s'élèvent au 31 Mars 2024 à 100 000 DT en principal et 4 170 DT en intérêts. Ces intérêts ont fait l'objet d'une décote avec la constatation d'une provision au taux de 100% sur le principal.

(2) BTA

Désignation	ISIN	Quantité	Prix de revient en DT	Valeur au 31/03/2024 en DT	En % de l'actif net
EN 2021 CAT. B/5	TN0008000838	30 000	3 000 000	3 158 688	4.65%
EN 2021 CAT. B/5 2EME T	TN0008000895	25 000	2 500 000	2 605 320	3.84%
EN 2021 CAT. B/5 3EME T	TNTNYZ6GUZ33	10 000	1 000 000	1 026 160	1.51%
EN 2022 CATB 1ERE T	TNHG2VXQ3BG0	20 000	2 000 000	2 005 456	2.96%
EN 2022 CATB 2EME T	TNQVHB5WZ2K2	25 000	2 500 000	2 649 080	3.90%
EN 2022 CATC 3EME T	TN4A4WPDZOC1	5 000	500 000	520 772	0.77%
EN 2022 CATC 4EME T TV	TNVFSFLG1FH4	22 500	2 250 000	2 318 040	3.41%
EN 2022 CATC4EME TF	TNEFCT8MXYZ3	7 500	750 000	771 246	1.14%
EN 2023 CATB 3T TFIXE	TNVE955M6R90	2 500	250 000	260 710	0.38%
EN 2023 CATB 3T TV	TNRS9CVT3SJ7	2 500	250 000	260 654	0.38%
EN 2023 CATB 4T TFIXE	TNBII1MJCEF3	20 000	2 000 000	2 049 696	3.02%
EN 2024 CATC 1T TFIXE	TNRLFZ5FIX29	4 000	400 000	404 003	0.60%
BTA 13042028B	TN0008000006	500	466 000	491 992	0.72%
BTA13042028C	TN08000606	500	464 500	490 492	0.72%
BTA290327	TN0008000655	1 003	946 431	946 867	1.39%
Total			19 276 931	19 959 176	29.39%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2024 au 31/03/2024	Période Du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Dividendes	0	0	0
Revenus des obligations	460 975	456 053	1 820 053
Revenus des BTA	26 532	26 273	106 448
Total	487 507	482 326	1 926 501

3.2. Placements monétaires et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/03/2024 à **26 055 811 DT** et s'analyse comme suit :

Désignation	ISIN	Date souscription	Emetteur	Montant Nominal	Echéance	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut	En % de l'actif net
PL240424		25/01/2024	BT	3 000 918	24/04/2024	51 303	3 000 918	3 052 221	9.24%	4.49%
PL240424-BT		24/01/2024	BT	3 000 838	24/04/2024	52 067	3 000 838	3 052 905	9.24%	4.50%
CD040424	TNSK4YBRNCZ8	25/03/2024	AB	500 000	24/04/2024	870	498 757	499 627	8.97%	0.74%
CD080424JBT	TN75CIOSR509	29/03/2024	BT	5 500 000	08/04/2024	4 139	5 486 178	5 490 317	9.07%	8.08%
CD080424KS	TN75CIOSR509	29/03/2024	BT	1 000 000	08/04/2024	752	997 487	998 239	9.07%	1.47%
CD080424N	TNEF8Z3WJT84	29/03/2024	BIAT	4 500 000	08/04/2024	3 350	4 488 815	4 492 165	8.97%	6.61%
CD080424OL	TNEF8Z3WJT84	29/03/2024	BIAT	2 000 000	08/04/2024	1 489	1 995 029	1 996 518	8.97%	2.94%
CD150424M	TN8ZK1YYRK92	26/03/2024	AB	500 000	15/04/2024	741	497 521	498 262	8.97%	0.73%
CD150424O	TN8ZK1YYRK92	26/03/2024	AB	500 000	15/04/2024	741	497 521	498 262	8.97%	0.73%
CD160424N	TNCFKKCT2BQ2	27/03/2024	AB	1 000 000	16/04/2024	1 235	995 041	996 276	8.97%	1.47%
CD180424	TN6JDYSWSS05	29/03/2024	AB	500 000	18/04/2024	370	497 521	497 891	8.97%	0.73%
CD180424A	TN6JDYSWSS05	29/03/2024	AB	1 000 000	18/04/2024	741	995 041	995 782	8.97%	1.47%
CD180424B	TN6JDYSWSS05	29/03/2024	AB	2 000 000	18/04/2024	1 481	1 990 083	1 991 564	8.97%	2.93%
CD180424KS	TN6JDYSWSS05	29/03/2024	AB	1 000 000	18/04/2024	741	995 041	995 782	8.97%	1.47%
Total				26 001 756		120 020	25 935 791	26 055 811		38.36%

PL240424 : Prise en pension BT, BTA 9.24% Avril 2024, du 25/01/2024 au 24/04/2024.

PL240424-BT : Prise en pension BT, BTA 9.24% Avril 2024, du 24/01/2024 au 24/04/2024.

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2024 au 31/03/2024	Période Du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus des Placements en compte courant à terme	165 520	198 555	734 837
Revenus des Certificats de dépôt	173 113	248 256	1 488 629
Revenus des Pensions livrées	441 419	61 268	299 665
Revenus du Compte rémunéré	4 320	8 352	35 509
Total	784 372	516 431	2 558 640

3.3. Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2024 à **13 928 934 DT** et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Placements en compte courant à terme (i)	2 850 000	2 877 552	4.24%
Avoirs en banque		11 051 382	16.27%
TOTAL	2 850 000	13 928 934	20.51%

(i) Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

Désignation	Emetteur	Date de souscription	Echéance	Valeur actuelle	Taux Brut
PLACT020424	AMEN BANK	30/01/2024	02/04/2024	356 121	8.99%
PLACT100424SB	AMEN BANK	11/01/2024	10/04/2024	152 388	8.99%
PLACT110424	AMEN BANK	02/01/2024	11/04/2024	356 190	8.99%
PLACT110624AS	AMEN BANK	13/03/2024	11/06/2024	301 420	8.97%
PLACT110624SG	AMEN BANK	13/03/2024	11/06/2024	291 373	8.97%
PLACT120624DB	AMEN BANK	04/03/2024	12/06/2024	110 606	8.97%
PLACT120624O	AMEN BANK	04/03/2024	12/06/2024	251 376	8.97%
PLACT120624SC	AMEN BANK	04/03/2024	12/06/2024	160 881	8.97%
PLACT120624SK	AMEN BANK	04/03/2024	12/06/2024	180 991	8.97%
PLACT190524SA	AMEN BANK	19/02/2024	19/05/2024	413 380	8.98%
PLACT230524KS	AMEN BANK	13/02/2024	23/05/2024	302 826	8.98%
TOTAL				2 877 552	

3.4. Autres actifs

Cette rubrique se détaille au 31/03/2024 comme suit :

Désignation	Au 31/03/2024	Au 31/03/2023	Au 31/12/2023
Intérêts courus sur comptes rémunérés	15 700	25 658	27 028
Intérêts Intercalaires	30	30	30
Autres	8 308	-	9 124
Total	24 038	25 688	36 182

3.5. Opérateurs créditeurs

Cette rubrique se détaille au 31/03/2024 comme suit :

Désignation	Au 31/03/2024	Au 31/03/2023	Au 31/12/2023
Gestionnaire	41 693	36 790	43 676
Autres	-	32	-
Total	41 693	36 822	43 676

3.6. Autres créditeurs divers :

Cette rubrique se détaille au 31/03/2024 comme suit :

Désignation	Au 31/03/2024	Au 31/03/2023	Au 31/12/2023
CMF	7 432	6 747	7 731
Jeton de Présence	24 571	24 739	19 839
TCL	290	1 392	48
Retenue à la source	1 029	62	-
Autres	1 120	-8 025	1 194
Total	34 442	24 915	28 812

3.7. Capital :

Capital social au 31-12-2023	68 464 917
Souscriptions	9 297 542
Rachats	-14 967 740
Frais de négociation de titres	0
VDE/titres. Etat	-100 000
VDE / titres OPCVM	0
VDE / emprunt de société	0
Plus ou moins-value réalisée sur emprunts de société	0
Plus ou moins-value réalisée sur titres Etat	0
Plus ou moins-value réalisée sur titres OPCVM	318
Plus ou moins-value report sur titres Etat	0
Plus ou moins-value report sur titres OPCVM	0
Plus ou moins-value report sur emprunts	100 000
Régularisation des sommes non distribuables (souscription)	1 094
Régularisation des sommes non distribuables (rachat)	-1 734
Variation de la part du capital	-5 670 520
Capital au 31-03-2024	62 794 397

La variation du capital de la période allant du 01/01/2024 au 31/03/2024 s'élève à **-5 670 520 DT**.

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2024 au 31/03/2024 s'élève à **-4 935 219 DT**.

Le nombre des actions d'AMEN TRESOR SICAV au 31/03/2024 est de 612 851 contre 668 197 au 31/12/2023.

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2023	1 574
Nombre d'actionnaires entrants	313
Nombre d'actionnaires sortants	-215
Nombre d'actionnaires au 31-03-2024	1 672

3.8. Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 31/03/2024 s'élèvent à **5 123 625 DT** et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31/03/2024	Au 31/03/2023	Au 31/12/2023
Sommes distribuables exercices antérieurs	4 024 838	3 304 328	261
Résultat d'exploitation	1 114 808	873 422	3 932 409
Régularisation du résultat d'exploitation	-16 021	16 911	455 654
Total	5 123 625	4 194 741	4 388 324

3.9. Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération de la gestionnaire calculée sur la base de 0,7% TTC de l'actif net annuel d'AMEN TRESOR SICAV conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre AMEN TRESOR SICAV et AMEN INVEST.

Il est à noter que la rémunération de dépositaire est à la charge du gestionnaire d'AMEN TRESOR SICAV.

Désignation	Période Du 01/01/2024 au 31/03/2024	Période Du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Rémunération du gestionnaire	119 346	102 311	452 499
Total	119 346	102 311	452 499

3.10. Autres charges

Ce poste enregistre les redevances mensuelles versées au CMF calculées sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel et la charge de la TCL. En outre, le coût des services bancaires, les jetons de présence et les impôts et taxes figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Désignation	Période Du 01/01/2024 au 31/03/2024	Période Du 01/01/2023 au 31/03/2023	Période Du 01/01/2023 au 31/12/2023
Redevance du CMF	17 003	14 616	64 643
Services bancaires et assimilés	14 057	5	7 390
TCL	1 933	3 353	8 850
Jetons de présence	-	400	18 950
Impôts et taxes	4 732	4 650	400
Total	37 725	23 024	100 233